

DÉCEMBRE 2017

**REKOSS** REVUE KORHOGOLAISE  
DES SCIENCES SOCIALES

VOLUME 1 N°2

REVUE KORHOGOLAISE  
DES SCIENCES SOCIALES

**REKOSS**



VOLUME 1 N°2

DÉCEMBRE 2017



**REKOSS**  
Revue Korhogolaise  
des  
Sciences Sociales



© REKOSS

*Revue Korhogolaise des Sciences Sociales*  
Sciences Sociales et Humaines

Vol. 1 – N° 2 - 2017

Décembre 2017

ISSN : 2629423-0

Dépôt légal : troisième trimestre 2017

Tous droits de traduction, de reproduction  
et d'adaptation réservés pour tous les pays.

Adresse :

revuerekoss@gmail.com

Tél. : +225 07 98 89 94

Korhogo

Côte d'Ivoire

Editeur : Gcréa - Tél. : +225 05 74 39 36

Maquette et mise en pages : Gcréa Éditions

————— **DIRECTEUR DE PUBLICATION** —————

**Prof BAHA Bi Youzan Daniel,**  
Professeur Titulaire de Sociologie,  
Université Félix Houphouët Boigny

————— **COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL** —————

**Prof. Aka Adou,** Université Félix Houphouët Boigny

**Prof. Aka Bédia,** Université Alassane Ouattara

**Prof. Atta Koffi Lazare,** Université Félix Houphouët  
Boigny

**Prof. Azoh François Joseph,** École Normale Supérieure  
d'Abidjan

**Prof. Ballo Zié,** Université Félix Houphouët Boigny

**Prof. Claudie Haxaire,** Université de Bretagne  
Occidentale

**Prof. Mel Meledje Djeidro,** Université Félix Houphouët  
Boigny

**Prof. Kouassi Yao Edmond,** Université Alassane  
Ouattara

**Prof. Dedi Séry Faustin,** Université Félix Houphouët  
Boigny

**Prof. Tsigbe Koffi Nutefé,** Université de Lomé

**Prof. Gilles Boesch,** Université Marseille Aix  
en Province/ Université Cheik Anta  
Diop

**Prof. Ibo Guehi Jonas,** Université Nangui Abroguoua

**Prof. Koffie Céline Yolande épouse Bikpo,**  
Université Félix Houphouët Boigny

**Prof. Kone Issiaka**, Université Alassane Ouattara  
**Prof. Kouakou Auguste**, Université Félix Houphouët  
Boigny  
**Prof. Laurent Vidal**, Université Marseille Aix  
en Province  
**Prof. Michel Holly**, Université de Montréal  
**Prof. N’Goran Kouakou François**, Université Alassane  
Ouattara  
**Prof. Vanga Adja Ferdinand**, Université Peleforo Gon  
Coulibaly  
**Prof. Yoro Blé Marcel**, Université Félix Houphouët  
Boigny  
**Dr. Gakuba Théogène-Octave**, HETS, Genève / Suisse  
**Dr. Syna Ouattara**, Université de Göteborg / Suède

---

**COMITÉ DE REDACTION**

---

**Dr Goin Bi Zambé Théodore**, Rédacteur en chef,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Amalaman Djedou Martin**, Rédacteur en chef adjoint,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Guehi Zagocky Euloge**, Rédacteur en chef adjoint,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Irigo Gbetè Jean Martin**, Rédacteur, Université  
Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Zouhoula Bi Marie Richard Nicetas**, Rédacteur,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

---

**COMITÉ DE LECTURE**

---

**Prof. Abroffi Joachim**, Université Alassane Ouattara

**Prof. Bamba Mamadou**, Université Alassane Ouattara

**Prof. Dayoro Zoguéhi Arnaud Kevin**,  
Université Félix Houphouët Boigny

**Prof. Gadjé Abraham**,  
Université Félix Houphouët Boigny

**Prof. Latt Yedo**, Université Félix Houphouët Boigny

**Prof. Kouassi Siméon**,  
Université Félix Houphouët Boigny

**Prof. Loba Akou Don Franck Valéry**,  
Université Félix Houphouët Boigny

**Prof. Soko Constant**,  
Université Félix Houphouët Boigny

**Dr AKana D. Parfait**, Conseil pour le développement de  
la recherche en sciences Afrique (CODESRIA)

**Dr Blé Késsé Adolphe**,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Dagou Denis Koneman**,  
Université Félix Houphouët Boigny

**Dr Djané Kabran Aristide**,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Gbakré Andoh Jean-Marie**,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Koffi Youboué Stéphane**,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

---

**MARKETING ET DIFFUSION**

---

**Dr Adoh Bissé Blanche Danielle**,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Akoue Claude**,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr N'Dri Kouamé Abou**,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Odo Ingrid Flora**,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

**Dr Tapé Sopie Pulchérie**,  
Université Peleforo Gon Coulibaly

## SOMMAIRE

**EDITORIAL**.....11

- 1. KOMÉNaN DENIS DAGOU,**  
Deni de l'altérité dans le couple conjugal  
et souffrance psychique chez la conjointe :  
le cas de Ziahi.....13-30
- 2. SÉRAPHIN NGOMA,**  
« Célibataire occasionnel » et propagation  
du VIH/Sida en milieu rural :  
analyse de la communication coopérative  
des chefs de ménage avec les étrangers.....31-62
- 3. GACHA FRANCK-GAUTIER, AFFESSI ADON  
SIMON, DAHO N'MAHESSEU SYLVIE RAYMONDE,**  
Représentations et pratiques locales à risque en  
matière d'hygiène et de salubrité à Sangouiné  
(Côte d'Ivoire).....63-84
- 4. KABRAN BEYA B. ASSOUGBA,  
KRA VALÉRIE KOFFI,**  
La collecte des taxes à Adjamé (Abidjan,  
Côte d'Ivoire : quand e fonctionnel prend  
le pas sur le formel.....85-110
- 5. AZALOU TINGBE EMILIA M.,**  
La finance inclusive face aux défis  
de la lutte contre la pauvreté au Bénin  
à l'horizon 2037.....111-146
- 6. KOUASSI KOUÉ LAZARE, EHUI PRISCA JUSTINE,  
YORO BLÉ MARCEL,**  
Analyse du triple rôle des tradipraticiens dans le  
suivi de la grossesse chez les femmes Yôwlê à  
Angovia (Côte d'Ivoire).....147-170

- 7. GNAZEGBO HILAIRE MAZOU**  
 Approche phénoménologique de la prostitution  
 des jeunes filles mineures à Bouaké.....171-194
- 8. KPOTCHOU KOFFI**  
 Alimentation, réseaux sociaux et peurs  
 émergentes.....195-222
- 9. NGOYI JEAN THIBAUT**  
 La cohabitation entre les populations autochtones  
 et les Bantous en République du Congo :  
 avancées, Défis et perspectives.....223-256
- 10. SAHGUI NÉKOUA P. JOSEPH**  
 Stratégies familiales, dynamiques géo-stratégiques  
 et migrations agricoles des Somba du Nord Bénin à  
 Koumassi au Ghana et à Saki au Nigeria au tournant  
 de la colonisation française.....257-284
- 11. SAHGUI NÉKOUA P. JOSEPH**  
 Étude descriptive des usagers des bibliothèques  
 publiques dans le district autonome d'Abidjan  
 (Côte d'Ivoire).....285-308
- 12. BERTIN GUALBERT MBANI**  
 Impact de la fermeture de la Comilog sur son che-  
 min de fer dans la région du Niari au Congo de  
 1992 à 2015.....309-338
- 13. MARIAME TATA FOFANA**  
 La démarche ethnographique : une méthodologie  
 de recherche dans la compréhension du proces-  
 sus de construction identitaire dans le village de  
 M'Pouto.....339-368
- 14. EBEN-EZER CÉSAR LÉONCE KOFFI**  
 Les logiques sociopolitiques du repli identitaire en  
 Côte d'Ivoire: une illustration à partir de l'étude de cas  
 de la commune d'Attécoubé dans le district d'Abi-  
 djan.....369-400

- 15. MEITÉ ZOUMANA**  
 Représentation sociales de l'éducation physique  
 et sportive, chez les instituteurs et institutrices  
 ivoiriens.....401-428
- 16. KOUADIO NANAN KOUAMÉ FÉLIX, KOUMAN KOFFI  
 MOUROUFIÉ, KOUDOU DOGBO**  
 Crise dans l'aquaculture moderne au Sud de la Côte  
 d'Ivoire : cas d'HYDROFISH, une ferme super-indus-  
 trielle à Bingerville.....429-454
- 17. KOFFI NOËL KOUASSI, DORCAS AMINATA COULIBALY**  
 Loi foncière 98, crise militaro-politique et nouveaux  
 enjeux fonciers dans la sous-préfecture de Diama-  
 rakro (Est de la Côte d'Ivoire).....455-480
- 18. OUNNEBO GNIONDJIBOHOUI MARC**  
 Dysfonctionnements familiaux et enfants dealers  
 de drogue à Abidjan.....481-514



# Éditorial

Ce deuxième volume du premier numéro de la Revue Korhogolaise des Sciences Sociales (REKOSS) nous conforte dans notre ambition de mettre à la disposition du monde scientifique un nouvel espace de visibilité.

Ce numéro varia compte dix huit papiers de qualité venus de la Côte d'Ivoire et de pays francophones de l'Afrique de l'ouest et du centre. Ils explorent des thématiques différentes dans le prisme des disciplines des sciences sociales. Ainsi, cette partition est irriguée de sociologie, de psychologie, d'anthropologie, de géographie et d'histoire.

Cette pluralité disciplinaire encourage à persévérer dans la ligne que nous nous sommes fixés. La qualité et l'excellence sont le credo dans notre marche avec vous chers auteurs et chers lecteurs.

Nous vous invitons à lire ces articles qui suivent. Leur variété donnera à chacun de trouver son intérêt et surtout de trouver l'intérêt de s'abonner à la Revue Korhogolaise des Sciences Sociales (REKOSS) vous convie.

Dr Zamblé Théodore GOIN BI  
*Rédacteur en chef*

**LA FINANCE INCLUSIVE FACE AUX DEFIS  
DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU BENIN  
A L'HORIZON 2037**

**AZALOU TINGBE Emilia M.,**  
Département de Sociologie-Anthropologie,  
Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS),  
Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin,  
[emiliamawugnon@gmail.com](mailto:emiliamawugnon@gmail.com)

**Résumé**

L'une des stratégies de réduction de la pauvreté la plus en vogue au début des années 2000 est le micro-crédit. Considéré par les institutions internationales de développement comme l'outil privilégié d'amélioration des conditions de vie, le microcrédit a été rendu plus accessible aux femmes, couche de la population la plus exposée à la pauvreté. Plusieurs institutions de micro finance ont alors vu le jour, soutenues par les partenaires au développement et les gouvernements des pays, comme le Bénin. Des milliers de femmes sont donc devenues des bénéficiaires à travers des activités génératrices de revenus menées çà et là, en milieu urbain comme rural, sans être diplômées en sciences de gestion.

La présente recherche, de nature quantitative s'est déroulée dans deux (02) communes du département

du Zou au Bénin à savoir Bohicon et Zogbodomey. 204 acteurs composés des femmes bénéficiaires de deux (02) structures octroyeuses de microcrédit (le Réseau National des Caisses Autogérées, l'Association pour la Promotion et le Développement des Micro-Entreprises) ont été interviewés. Les données recueillies de mars 2016 à mai 2017 ont été traitées grâce au logiciel Epi data. L'analyse et la discussion reposent sur la corrélation des faits relatés par les informatrices.

La synthèse des données collectées rend compte de ce que les femmes développent plusieurs stratégies de gestion et de remboursement du microcrédit. Les conditions d'autogestion et les activités du microcrédit impactent la vie des bénéficiaires. Néanmoins, les femmes ont formulé des aspirations pertinentes à l'horizon 2037.

**Mots-clés** : microcrédit, finance inclusive, femme, prospective, Bénin.

### **Abstract**

One of the strategies will known to reduce poverty since the beginning of 2000 is microcredit. It's considered as a best tool by international institutions of development to improve human being's condition of life mainly women since they are more exposed to poverty. Then many institutions of microfinance are created and supported by development partners and governments of some countries like Benin. Women have become beneficiary through income generation activities done in some urban and rural areas.

This research work, based on quantitative nature, took place in two communes of "Zou" department that are "Bohicon" and "Zogbodomey". 204 actors composed of women beneficiaries of two microcredit companies (the Réseau National des Caisses Autogérées, the Association pour la Promotion et le Développement des Micro-Entreprises) have been interviewed. The collected data from march 2016 to may 2017 have been treated thanks to Epi data software.

The summary of data collected show that women have developed many strategies of management and return of microcredit. The self managed and activities of microcredit impact beneficiaries life. Nevertheless, women have phrase pertinents aspirations on the horizon 2037.

**Key words** : microcredit, financial enclosed,  
women, prospective, Benin

## **Introduction**

La microfinance ou finance décentralisée a été institutionnalisée grâce aux expériences personnelles de Muhammad Yunus, Economiste et Prix Nobel de la paix (2006). En créant en 1976 la Grameen Bank au Bangladesh, il a favorisé la création d'une multitude d'activités économiques par les femmes, en leur facilitant l'accès au microcrédit. Dès lors, et de par le monde entier, la microfinance est devenue un outil privilégié de lutte contre la pauvreté, ou du moins, de lutte pour la réduction de la pauvreté. Elle s'adresse non pas aux pauvres en général, mais principalement aux pauvres économiquement actifs. Cette finance de

proximité se propose de les aider à entreprendre des activités génératrices de revenus, en leur donnant accès aux services financiers dont ils sont généralement exclus, qu'il s'agisse de l'épargne, du crédit (au niveau des institutions bancaires), de l'assurance ou des transferts de fonds, sous des formes adaptées à leurs capacités économiques et de gestion. C'est pourquoi Labie, M., et al. (2010), affirment que :

*« La microfinance, en particulier la formalisation de relations de crédit avec des structures qui se professionnalisent, a dépassé le stade de l'objet de curiosité ou de recherche académique pour intégrer la palette des instruments économiques au service des politiques de développement ».*

A travers l'offre de microcrédit, les Institutions de Microfinance (IMF) accompagnent le développement des pays.

En effet, l'année 2005 a été proclamée année internationale du microcrédit par l'Assemblée Générale des Nations-Unies. Cette déclaration fait suite à la mise en œuvre de la campagne mondiale lancée en 1997 à Washington visant à aider ' ' 100 millions des familles les plus pauvres du monde ' ' en leur accordant des crédits à l'horizon 2005. Déjà en 2004, à la faveur du Xe sommet de la Francophonie de Ouagadougou, plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement des pays du Sud se sont engagés à soutenir les IMF et à faciliter leur insertion dans les circuits financiers classiques, à l'instar de Sam Daley-Harris (2007) qui affirme que :

*« même s'il n'est pas une panacée, le microcrédit est l'un des outils les plus performants pour*

*résoudre le problème de la pauvreté dans le monde parce qu'il s'attaque à la pauvreté en permettant au pauvre et à l'institution qui lui offre des services financiers de se développer de façon autonome ».*

Au Bénin, plusieurs Institutions de MicroFinance (IMF) accompagnent l'Etat dans ce processus. A la date du 30 juin 2017, 98 IMF, dont trois (03) sous forme de société, 76 de type mutualiste ou coopératif, et 19 sous forme d'association ou d'Organisation Non Gouvernementale (ONG), sont actives au Bénin (MEF, 2017). Les activités menées par les bénéficiaires sont diverses et créent, dans la plupart des cas, des manques à gagner pour l'Etat. L'objectif de cette recherche est d'étudier les conditions d'octroi et de gestion du microcrédit par les femmes pour en déduire leurs aspirations économiques et sociales en 2037, soit sur un horizon de 20 ans.

Les activités économiques exercées sur la base du microcrédit sont classées pour la plupart dans le secteur informel, un secteur qui se soustrait aux exigences de la législation fiscale en territoire béninois. Pour l'appréhender, la formation des bénéficiaires, les conditions d'autogestion du microcrédit et les activités qu'il permet de mener sont des éléments d'analyse.

### **Matériels/Méthodes**

Cette recherche est de nature quantitative. Elle s'est déroulée dans deux (02) communes du département du Zou (Bénin) à savoir Bohicon et Zogbodomey, où deux (02) structures octroyeuses de microcrédit ont été prises en compte. Il s'agit du Réseau

National des Caisses Autogérées (RENACA) et de l'Association pour la Promotion et le Développement des Micro-Entreprises (PADME). La population mère est constituée de 2040 femmes bénéficiaires, dont est tiré, à partir de la technique de l'Echantillon Aléatoire Simple (EAS), un échantillon de 204 femmes, soit 102 par structure. Les données recueillies de mars 2016 à mai 2017 ont été traitées grâce au logiciel Epi data. L'analyse des données empiriques et leur discussion reposent sur la corrélation des faits relatés par les informatrices et un cadre théorique bien défini.

Au plan théorique, plusieurs auteurs se sont penchés sur le microcrédit octroyé aux pauvres, et principalement ses impacts. Mais leur analyse, pour la plupart est d'ordre économique. La discipline sociologique semble encore ne pas s'intéresser au sujet. Néanmoins, par rapport à l'objectif de cette recherche, le modèle théorique adopté vise à faire ressortir les conditions d'accès de la femme au marché, les conséquences économiques du microcrédit, et les aspirations des femmes aux plans économique et social.

En effet, pour Attanasso (2004), les femmes dominent l'essentiel des circuits de distribution, tant des produits locaux que des biens importés. Leurs activités portent sur les produits aussi bien vivriers que manufacturés, mettant en jeu une multiplicité d'opérateurs se succédant du producteur au consommateur, et opérant sur de petites quantités. Les femmes intermédiaires et revendeuses locales s'organisent çà et là mais n'arrivent à drainer, pour leur compte, qu'une faible proportion des surplus vivriers mis sur le marché, faute de moyens financiers consistants.

Leur forte présence dans ce secteur s'explique par la précarité de leur statut social (abandon de l'école, insuffisance d'instruction, analphabétisme, etc.), leur faible capacité de financement et de gestion, leur faible accès à l'information commerciale, leur extraordinaire facilité d'adaptation et leur dynamisme. Le commerce où les activités se déroulent en grande partie dans l'informel, est le sous-secteur où la contribution des femmes est à la fois prépondérante et visible aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Beaucoup d'indigents à la recherche du pain quotidien s'engagent dans les activités commerciales, des fois avec le soutien des structures de micro finance et limitent leurs activités à une micro-vente permettant de disposer de revenus de survie. Le microcrédit alors favorise le développement du secteur informel. L'auteur (2004 : 41) propose d'ailleurs pour réduire le niveau et la sévérité de la pauvreté féminine, qu'il faudrait instruire les filles et alphabétiser les femmes. Ces dernières ne sortiront de la pauvreté que si elles exercent des activités qui ne sont pas du domaine de l'informel. Or, actuellement, toutes les stratégies de réduction de la pauvreté de la femme visent à lui octroyer un microcrédit, qui, en réalité, ne lui permet d'exercer une activité génératrice de revenus, que souvent dans le secteur informel. Comment prendre en compte alors les activités menées sur fonds de microcrédit dans le développement si leurs revenus échappent à la comptabilité nationale ?

Pour Guérin, I. (AFD, 2012 : 7), des programmes de microcrédit ont été mis en place pour combattre les exclusions liées à la proportion des populations

des pays en développement estimée entre 60 et 90%. C'est ainsi que des approches décentralisées prenant en compte les spécificités locales ont été développées. Ces approches ont permis à l'auteur de souligner les effets pervers et les dérives possibles du microcrédit.

Fatururimi, F. (Labie, M., 2010/4 [n° 152] :57-68) pour sa part, parlant du Burkina Faso, estime que la finance informelle reste un moyen privilégié d'épargne-crédit. L'augmentation croissante des IMF génère celle de la finance informelle qui « *s'installe dans tous les quartiers et touche toutes les couches socio-économiques* ».

Par ailleurs, de concert avec Prévost J. et Palier B., Guérin I. (2009 : 15) attire encore l'attention sur le caractère féminin du microcrédit. En partant de l'Inde, comme exemple, les auteurs ont proposé quelques éléments de réponses. Pour ces derniers, le microcrédit peut affranchir les femmes de certains liens de dépendance, mais elle peut également en forger de nouveaux (comme la dépendance vis-à-vis de l'argent au détriment de ce que recouvre le concept de famille), renforçant ainsi les inégalités entre hommes et femmes ou entre femmes elles-mêmes. Et même, dans le meilleur des cas (offre de qualité et contexte approprié), le microcrédit peut difficilement agir sur l'ensemble des normes sociales défavorables aux femmes, puisque celles-ci sont profondément ancrées dans les croyances et les pratiques. Il faudrait plutôt prendre conscience des limites de l'outil et ne pas en surestimer les potentialités.

L'analyse et la discussion des résultats de la recherche s'achèvent, dans une démarche prospective telle que décrite par Godet M. (2001), sur les aspirations des femmes bénéficiaires à l'horizon 2037, aux paliers économique et social.

## **Résultats**

La collecte de données renseigne sur une multitude de réalités partant des conditions d'octroi du microcrédit, à sa gestion et son remboursement.

### *Les conditions d'octroi de microcrédit aux femmes*

L'octroi de microcrédit aux femmes répond à certains critères que satisfont les candidates. Il s'agit entre autres, de femmes menant une activité génératrice de revenus depuis au moins six (06) mois, et crédible c'est-à-dire capable de rembourser le prêt à temps. La condition de six (06) mois d'expérience démontre la capacité de la femme à gérer sa propre « entreprise », et donc, à rembourser le montant reçu. A ces deux conditions majeures, s'ajoutent la possession d'hypothèques, d'avaliseur, ou l'appartenance à un groupe dénommé "Caution solidaire", constitué de femmes bénéficiaires réunies par affinité.

Après une enquête de moralité dont les résultats sont concluants, les futures bénéficiaires sont appelées à suivre une formation sur la gestion du prêt obtenu.

### *Formation des bénéficiaires et autogestion du microcrédit*

La formation des bénéficiaires est l'une des étapes précédant la réception du microcrédit par les femmes. Elle se fait par les agents en service au sein de

l'IMF. La particularité de cette formation est qu'elle s'adresse à des apprenants qui ignorent presque toutes les notions de gestion comptable. Néanmoins, les IMF dont les clientes ont été prises en compte ici, les sensibilisent sur le mode de gestion à adopter pour rentabiliser les fonds perçus. A la question de savoir si la formation donnée par les IMF avant l'octroi du microcrédit leur est convenable ou est satisfaisante, 197 informatrices, ont répondu oui, soit un pourcentage de 96,57% comme l'indique le tableau 1.

**Tableau 1** : Perception de la formation pré-crédit

Opinion	Bonne	Mauvaise	Total
Bénéficiaires	197	7	204
Pourcentage	96,57	3,43	100

*Source : Données de terrain, mars 2016- mai 2017*

Mais pour les 07 autres informatrices, la formation n'est pas convenable. Les raisons évoquées sont diverses : courte durée de la formation, mauvaise communication, incompréhension du mécanisme de gestion à la fin de la formation, et le comportement désagréable du personnel des IMF. C'est ce que révèle le tableau 2.

**Tableau 2** : Appréciation de quelques bénéficiaires sur la formation

Modalités	Courte durée de la formation	Concepts mal éclaircis	Incompréhension du mécanisme de gestion à la fin de la formation	Comportement des agents des IMF
Bénéficiaires	7	4	3	4
Pourcentage	100	57,14	42,86	57,14

*Source : Données de terrain, mars 2016- mai 2017*

En vue de permettre à leurs clients de rentabiliser les microcrédits, les IMF organisent une formation sur la gestion financière d'une activité économique. Cette formation vise quatre (04) objectifs principaux : une gestion transparente de l'activité ; une meilleure satisfaction des besoins de survie ; un remboursement, zéro retard ; un renouvellement de crédit immédiat, en vue de la pérennisation des IMF.

Ces objectifs, quelque peu cycliques, sont présentés aux futurs bénéficiaires lors de la formation. C'est une séance qui dure au maximum deux (02) heures, et focalise l'attention des postulantes, sur la pratique quotidienne de cette gestion, à travers un jeu de questions-réponses, et l'animation culturelle. L'accent est particulièrement mis sur la nécessité de disposer d'un cahier de comptes que les animateurs de la séance apprennent à l'assistance à remplir. De même, la bénéficiaire de microcrédit ne doit pas confondre la caisse de son activité, au revenu de subsistance du ménage, ni y faire des prêts. La formation porte également sur l'importance du choix de l'emplacement retenu pour mener l'activité, les approvisionnements, le fonds de roulement, le calcul du coût d'achat des marchandises vendues, la détermination du bénéfice, bref, la gestion du prêt dans son entièreté.

Mais comment les bénéficiaires gèrent-elles effectivement le microcrédit ?

Pour gérer le microcrédit, les bénéficiaires déploient des stratégies de gestion et de remboursement orientées vers la débrouillardise. L'auto-organisation des bénéficiaires est fondée en grande partie, sur les conseils à elles prodigués au cours de la formation

par les formateurs. L'une des règles de réussite primordiales est l'achat d'un cahier de vente pour y enregistrer les recettes, les dépenses, les ventes à crédit, instantanée et de façon journalière.

Sur 204 informatrices, 54 ont affirmé qu'elles détiennent ce cahier, soit un pourcentage de 26,47%, ainsi qu'il est représenté dans le tableau 3 :

**Tableau 3:** Disponibilité du cahier de vente

Opinion	Oui	Non	Total
Bénéficiaires	54	150	204
Pourcentage	26,47	73,53	100

*Source : Données de terrain, mars 2016- mai 2017*

Si la majorité des bénéficiaires interrogées ne détiennent pas un registre des activités commerciales, celles qui en disposent n'arrivent pas toujours à le remplir. 70,37% d'entre ces dernières ont répondu par l'affirmative tel qu'indiqué dans le tableau 4.

**Tableau 4 :** Remplissage du cahier de recette par les bénéficiaires

Opinion	Oui	Non	Total
Bénéficiaires	38	16	54
Pourcentage	70,37	29,63	100

*Source : Données de terrain, mars 2016- mai 2017*

Ces résultats trouvent leurs fondements dans le niveau intellectuel des femmes. Elles sont pour la plupart analphabètes ou, dans le cas contraire, pas suffisamment capables d'écrire au fur et à mesure les recettes, les dépenses et les ventes à crédit. C'est ce qui explique, dans le tableau 5, que 79,63% de

celles qui remplissaient ce cahier n'en disposent plus aujourd'hui contre 20,37%.

**Tableau 5** : Effectivité du cahier de vente auprès des bénéficiaires

Opinion	Oui	Non	Total
Bénéficiaires	11	43	54
Pourcentage	20,37	79,63	100

*Source : Données de terrain, mars 2016- mai 2017*

Ces informatrices ont affirmé ne pas avoir pu continuer l'enregistrement des actions de vente ; cela leur prenait du temps, et elles en oubliaient d'autres. Certaines, non lettrées, comptaient sur leurs enfants pour le leur remplir ; mais ces derniers n'étaient pas toujours disponibles.

Par ailleurs, pour les 150 autres qui ont affirmé ne pas utiliser de cahier de vente, les raisons évoquées sont nombreuses : sur les 210 réponses enregistrées, l'analphabétisme vient en tête dans 40,95% des cas. Il est suivi du manque de temps (32,38%), de l'oubli du remplissage (11,90%), de la perte du cahier (7,462%) et d'autres arguments évoquées par 7,15% des mêmes informatrices. Le tableau 6 est plus explicite à ce sujet.

**Tableau 6** : Diverses raisons du non remplissage du cahier de vente

Modalités	Analphabétisme	Manque de temps	Oubli	Perte du cahier	Autres	Total des réponses
Bénéficiaires	86	68	25	16	15	210
Pourcentage	40,95	32,38	11,90	7,62	7,15	100

*Source : Données de terrain, mars 2016- mai 2017*

Les autres raisons évoquées font référence à la baisse de l'acuité visuelle, la baisse de la clientèle, le défaut de mémorisation des produits vendus, l'insignifiance du montant du crédit (30.000f) qui ne nécessiterait pas de cahier outre mesure, la garde du cahier par le fils, élève qui aide la bénéficiaire à le remplir. En illustration, voici un cahier de gestion à peine rempli (photo 1). Il n'indique ni la date, ni les articles vendus :

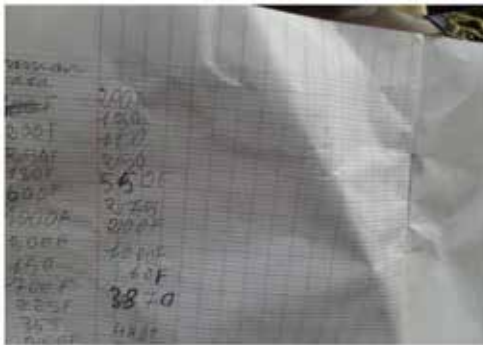


Photo 1 : Cahier de gestion H. F., bénéficiaire PADME  
Cliché AZALOU TINGBE E. M., mars 2016

Ce cahier de gestion est à peine rempli. La bénéficiaire a confié qu'il y a bien longtemps qu'elle s'en est servie. Néanmoins, elle l'avait spontanément sorti du dessous de son étalage. En d'autres termes, le cahier est toujours près d'elle, mais il lui est difficile de le remplir. Les bénéficiaires de microcrédit perçoivent le cahier de gestion comme un "permis de conduire". Elles n'en appréhendent pas la nécessité et le voient comme une opportunité pour bénéficier du microcrédit. Mais quant à son remplissage, les femmes sont limitées par plusieurs facteurs dont l'analphabétisme, le manque de temps ou la paresse de le remplir. L'usage d'un cahier de vente dans l'utilisation du

microcrédit laisse croire à un mythe. Mais quelle est la nature des activités menées grâce au microcrédit par les femmes ?

*Activités du microcrédit ou activités du secteur informel*

La majorité des bénéficiaires de microcrédit s'investit dans le commerce. Sur les 204 interviewées, 142 ont affirmé orienter leur microcrédit dans ce sens (69,61%), tandis que 40 (19,61%) œuvrent dans l'artisanat, 14, dans la prestation de service (6,86%), et 08 (3,92%) exercent diverses autres activités. C'est ce qu'indique le tableau 7.

**Tableau 7** : Différentes activités menées par les bénéficiaire

Modalités	Commerce	Artisanat	Prestataires de service	Autres activités	Total
Bénéficiaires	142	40	14	08	204
Pourcentage	69,61	19,61	6,86	3,92	100

*Source : Données de terrain, mars 2016- mai 2017*

Ces actrices, pour la plupart, mènent leurs activités économiques dans les rues, et sont installées sans un registre de commerce. Elles exercent ainsi dans le secteur informel et alimentent ce dernier. Néanmoins, elles ne manquent pas de s'exposer à des risques.

*Risques du microcrédit : les mécanismes de remboursement*

Le microcrédit reçu par les femmes génère des stratégies particulières de remboursement qui

semblent laisser croire à une aliénation des bénéficiaires.

A chaque séance d'octroi de microcrédit, la date de remboursement est indiquée sur une fiche, adressée aux bénéficiaires, et répétée oralement, en langue locale, en vue d'éviter les retards dans le remboursement. Il s'agit de l'échéancier des paiements qui comporte la programmation mensuelle et annuelle des remboursements à opérer par la bénéficiaire, ou le tableau d'amortissement.

A la collecte des données, la question relative à la souvenance de la date de remboursement du microcrédit a suscité beaucoup d'intérêt chez les informatrices. Elles ont énuméré les stratégies qu'elles utilisent pour ne pas tomber dans les retards de remboursement ou dans l'impayé. La mémorisation de la date de remboursement est la solution la plus adoptée. 180 réponses affirmatives sur 405, soit 44,44%, ont été enregistrées à cet effet. 35,06 % se font rappeler la date par un parent proche ou ami ; tandis que 11,11% regardent de temps en temps sur la fiche de rendez-vous ; 6,91% marquent des traits sur le mûr au jour le jour ; 1,48% programment la sonnerie de leur téléphone portable pour le leur rappeler (Tableau 8) ; et 1% des informatrices font usage d'autres stratégies, comme compter les jours de marché, pour veiller à la mensualité, et disposer d'un cahier de remboursement à son propre niveau, dans lequel la bénéficiaire suit elle-même l'échéance.

**Tableau 8** : Stratégies de souvenance de la date de remboursement

Modalités	Mémorisation date de remboursement	Marquage de trait sur le mur	Réglage phone portable	Regard temps en temps sur la programmation	Rappel par un proche	Autre	Total réponses
Bénéficiaires	180	28	6	45	142	4	405
Pourcentage	44,44	6,91	1,48	11,11	35,06	1	100

*Source : Données de terrain, mars 2016-mai 2017*

De même, les sources de remboursement varient d'une bénéficiaire à l'autre. Chaque bénéficiaire peut opter pour plusieurs sources à la fois, selon le contexte. Ainsi, 321 réponses ont été enregistrées au total, dont 180 pour la tontine, 88 pour le bénéfice, 42 pour l'épargne, 3 pour la liquidation de biens, autres prêts et autres sources, et 1 pour la dette et l'usure, comme le confirme le tableau 9.

**Tableau 9** : Stratégies de remboursement développées par les bénéficiaires

Modalités	Dettes	Tontine	Usure	Epargne	Bénéfice	Vente biens	Autres	Total réponses
Bénéficiaires	1	180	1	42	88	3	6	321
Pourcentage	0,31	56,07	0,31	13,08	27,41	0,93	1,89	100

*Source : Données de terrain, mars 2016- mai 2017*

Les autres sources déclarées par les informatrices sont, la thésaurisation journalière dans une caisse (Cf. Photo 2), de manière à être prête à rembourser une semaine avant l'échéance, la fraction du montant à rembourser en sous-échéance de 05 jours (les jours

de marché), payé au responsable du groupement qui en fait la collecte.



Photo 2 : Caisses servant à la thésaurisation, posée sur l'étalage.  
Cliché AZALOU TINGBE E. M., août 2016

La caisse (photo 2) est fabriquée artisanalement, avec de la terre rouge, ayant une ouverture large. Il est plus facile d'y mettre des pièces que des billets, mais il est très difficile de les en extraire. La meilleure possibilité de les faire ressortir pour utilisation, est de casser la caisse. Les bénéficiaires agissent ainsi, tous les mois, à l'exception de celles qui l'ont en

bois. L'unité varie de 25 FCFA à 500 FCFA. L'argent y est déposé autant que possible, soit les soirs, ou, en pleine journée de commerce. Cette caisse est précieusement gardée et cachée, là où ne se promènent pas tous les regards. A l'échéance de remboursement, les bénéficiaires cassent cette caisse pour pouvoir se saisir du contenu et l'utiliser aux fins prévues. Cette thésaurisation peut se faire également dans des caisses en bois auxquelles sont adaptées des cadenas. Quelle est alors, l'organisation pratique des bénéficiaires de microcrédit, autour de ces diverses sources de remboursement ?

Plusieurs réponses ont été données à cette interrogation telles que : abonnement à une ou des tontine (s), tontine journalière à carte chez des tontiniers ; tontine chez le tontinier doublée d'épargne à domicile ou tontine personnelle, récupération du montant cotisé chez le tontinier la veille du remboursement. De plus, les femmes thésaurisent 1500 à 2000 francs CFA par mois, ou 200 francs par jour, ou commercialisent des articles faciles à écouler. Ainsi, la tontine paraît être la solution la plus idoine, au respect du remboursement du microcrédit. Elle se présente sous plusieurs formes, allant des tontiniers à l'épargne personnelle, formalisée ou non.

## **Discussions**

### *L'auto-emploi des femmes*

La formation des bénéficiaires du microcrédit apparaît comme une simple formalité de routine des IMF. Aucune disposition pratique n'est prise pour prendre en compte dans ces séances de formation

le niveau d'instruction des femmes et dispenser en conséquence des connaissances comptables faciles à assimiler. Il aurait fallu sensibiliser les bénéficiaires sur la nécessité de leur prise de conscience de bien gérer les fonds perçus, en associant aussi des pratiques endogènes de mémorisation propres aux cultures béninoises comme la rigueur dans la tenue des activités économiques. Cette formation classique freine l'élan du dynamisme de certaines bénéficiaires incapables d'écrire ou de lire, et s'appuyant souvent sur la capacité intellectuelle de leurs enfants parfois occupés ou absent du lieu de l'activité.

Mais en réalité, la gestion du cahier de vente exempte elle de la faillite ? L'essentiel serait une prise de conscience réelle des femmes de réussir, de rentabiliser le microcrédit, en évitant les dépenses imprévues, et en limitant celles improductives. La formation à la gestion du microcrédit serait plus rentable si elle est basée sur le développement du leadership féminin. Cette formation est suivie de l'octroi du microcrédit réel et la création de micro-entreprises.

La plupart des micro-entreprises favorisées par l'octroi de microcrédit, ne sont pas reconnues officiellement par l'administration nationale. Elles ne disposent pas de numéro d'enregistrement ou de comptabilité écrite formelle. Elles ont un personnel compris entre 1 et 4, créant ainsi elles-mêmes, de l'emploi quoique non sécurisé. Les vendeuses ambulantes sont limitées dans leur contribution à la fiscalité locale et nationale. Elles échappent au paiement de la patente, du droit de commerce et autres taxes obligatoires. Néanmoins, leurs offres de service

participent du développement de la société en offrant aux autres acteurs la possibilité de satisfaire leurs besoins par elles. Ce faisant, elles contribuent au développement du Bénin. Les activités exercées par les femmes bénéficiaires de microcrédit sont souvent à court terme, animées de techniques rudimentaires ; ce qui les empêche de satisfaire leur clientèle suivant la loi du marché c'est-à-dire les exigences des clients. De ce fait, elles font rapidement faillite et réorientent leurs activités sans pouvoir faire de grand succès.

Ces entrepreneures sont également menacées par la concurrence développée entre elles dont le but vise souvent à gagner la meilleure part de la clientèle. Ce secteur est gangrené par le conformisme dans le choix des articles à commercialiser. Ce conformisme consiste à vendre les mêmes articles que la voisine soit parce que c'est la saison favorable à la commercialisation de ces articles, soit dans l'intention de lui "arracher" sa clientèle. Toutes ces stratégies fragilisent les acteurs de l'informel. Le recours au microcrédit fait donc partie des causes de l'accroissement du secteur informel. L'informel favorise plutôt le développement personnel, le développement des bénéficiaires du microcrédit à travers le maintien de leurs activités économiques dont le revenu constitue une source parmi tant d'autres de leurs revenus de survie. A la base de cette situation, se situe l'illettrisme qui handicape ces bénéficiaires du microcrédit dans la tenue de la comptabilité de leurs micro entreprises, et la petitesse de celle-ci qui ne leur permet pas de recruter un personnel comptable de niveau approprié pour les aider à s'acquitter de leurs obligations dans ce domaine.

Le microcrédit apparaît comme un outil de promotion de la micro-entreprise. Il permet de financer des projets d'entreprise de faible envergure et offre aux femmes l'opportunité de s'occuper des tâches ou activités commerciales susceptibles de leur permettre de gagner des revenus. Pour Servet J-M. (2006, 422), les conditions d'existence des femmes bénéficiaires se sont améliorées, au regard des facteurs positifs d'empowerment entendu

*« comme «un processus de transformation de la position sociale, économique, politique, relationnelle, psychologique et culturelle d'une personne vis-à-vis des autres membres de sa communauté d'appartenance» ».*

En effet, les femmes bénéficiaires du microcrédit maximisent leur croyance en la rentabilité du microcrédit, en cherchant à vivre de leurs activités et à créer leur propre emploi : il s'agit de l'auto-emploi. Cet auto-emploi comporte deux (02) risques : la faillite en raison du manque de compétence et d'esprit de créativité et d'initiatives des femmes, et la faiblesse de motivation, de combativité, de volonté, et de vision prospective, durable dans leurs entreprises personnelles devant fournir un revenu décent à la famille. Ces micro-entreprises virent alors vers le secteur qualifié d'informel.

Ces résultats confirment ceux des travaux de Servet J-M. (2006) qui a démontré que par le microcrédit les femmes ont un contrôle total sur leur prêt, en partageant les bénéfices avec leur époux et autres proches ; et contribuent totalement à toutes les décisions de la famille.

*L'approche tontinière et l'« épargne domiciliaire »*

L'approche tontinière est la plus développée par les bénéficiaires de microcrédit. Quelque soit la nature de l'IMF, la plupart d'entre elles adhèrent à des groupes de tontines.

La tontine est un système financier constitué par la mise en commun de fonds, à des échéances préfixées, par une catégorie d'acteurs sociaux adhérents. Chaque souscripteur verse une somme au tontinier et touche les dividendes du capital investi. C'est donc un fonds d'épargne collective, essentiellement basé sur la notion de confiance : il s'agit d'une association rotative d'épargne et de crédit. La tontine fait donc partie du système financier informel. Très développé dans les pays en développement, elle permet aux acteurs sociaux les moins pourvus, de participer à l'essor économique du pays, par la réalisation d'objectifs purement matériels, liés à la satisfaction des besoins vitaux. En un mot, la tontine permet de mobiliser l'épargne domestique. Elle est qualifiée de finance informelle, par analogie avec l'économie informelle. Pour Lelart (2005) :

*« cette notion de finance informelle est définie comme des mécanismes originaux qui permettent en effet de faire circuler la monnaie en contrepartie d'une accumulation temporaire des créances et des dettes. Ainsi, la finance informelle englobe tout mécanisme non officiel qui permet de faire circuler temporairement des créances et des dettes ».*

Au Bénin, on retrouve les tontines mutuelles ou « *tournantes* » (qui accélèrent la circulation de

la monnaie), et les tontines commerciales ou « *ambulantes* » qui favorisent une certaine accumulation. Ce dernier type, est celui auquel ont adhéré la plupart des informatrices de cette recherche. Il est animé par un banquier ambulant ou « tontinier », qui collecte l'épargne des membres, à l'aide d'une carte de membre, depuis le premier jour du mois, jusqu'au dernier. Cette carte est constituée de trente et une (31) cases représentant le nombre le plus élevé de jour dans les mois de l'année. A chaque versement, le tontinier coche la case journalière correspondante ; mais le remboursement ne s'effectue que le dernier jour du mois. Cette carte est dupliquée et détenue aussi bien par l'adhérent pour le suivi des comptes, que par le tontinier. Ce type de tontine est fixe, débutant et s'achevant le même jour pour tous les membres. Les membres peuvent ne pas payer journalièrement et rattraper dans ce même mois, pourvu qu'au dernier jour du mois, toutes les cases soient cochées. Ces versements peuvent faciliter parfois, des octrois de crédit dans ces tontines. Chaque tontinier rembourse à ses clients, à la fin du mois, les versements qu'il a reçus chaque jour, sauf un. Selon la performance de la tontine, le banquier ambulant peut les rembourser par anticipation, partiellement, en totalité, ou plus qu'il n'a reçu : dans ce cas, il accorde une avance qui correspond, pour partie, à du crédit. Le jour de collecte des fonds est le jour du marché. Le tontinier peut passer plusieurs fois ce même jour. Un membre peut commencer les versements à tout moment, et être remboursé quand tous les versements prévus ont été effectués, même s'il y faut plusieurs mois.

La tontine présente à cet effet plusieurs centres d'intérêt pour les adhérents. Dans cette recherche, elle est l'un des « canaux de sauvegarde » des bénéficiaires en vue du remboursement à l'échéance fixée, des microcrédits. Avec la banque ambulante, il y a une facilité de crédit, une modicité de revenu, une obligation d'épargne, une souplesse de la tontine, une épargne disponible à tout moment, une sécurité des fonds (protection contre le vol), une diminution du gaspillage de revenu.

En outre, en termes d'analyse sociologique, la dénomination des tontines ambulantes et la crédibilité du tontinier déterminent l'adhésion des acteurs sociaux. Le souci de la sécurité de l'épargne en est le facteur explicatif, car les adhérents espèrent recouvrer intégralement le montant économisé dans sa totalité, à l'échéance prévue. Ainsi, les banques ambulantes ont plusieurs désignations, à consonance économique, religieuse, des appellations traduisant la blague, ou imitant le système marketing occidental. En voici quelques exemples en langue fɔn du sud-Bénin, en français et en anglais :

- «gbé » (cotisation ou épargne de groupe), « Sù » (Tontine) et «adjɔ̀lù » (entraide mutuelle d'argent, de biens meubles, de services) : fɔn
- Gbedokpogbe (fɔn) : Tontine journalière
- Akwɛgbɛ (Tontine d'argent), Gbèkouè (mise ou montant souscrit) : fɔn
- Hwlɛngantɔ̀ (fɔn) : Dieu est sauveur
- « Jɛsuhunhlɔ̀n » (fɔn ) : Dieu est la grandeur suprême et ma source de détermination ;

- « Tac-au-Tac » (français), « Bênu-Lèwa » (fɔ̃n) : « amène les choses »
- « Wlawlà » (fɔ̃n) : « c'est vite écoulé » parlant de sa marchandise l'acteur retient qu'avec le groupement, c'est la chance car le risque est toujours récompensé positivement.
- « bons comptes, bons amis » (français) : Banquiers ambulants et clients doivent honorer leurs engagements respectifs afin, d'éviter la faillite et les démêlés
- « Gbénanyɔ̃ » (fɔ̃n) : Il faut garder espoir, ça doit réussir
- Yes-Yes (anglais) : Prépare-toi à déboursier

En somme, le remboursement du microcrédit induit le recours au service des banquiers ambulants, en vue de faciliter la mobilisation du montant à rembourser. Cette stratégie puise son origine dans l'existence séculaire mais plus affirmée par la crise des années 1980, de la tontine. Elle contribue à la satisfaction des besoins vitaux des bénéficiaires du microcrédit, à leur exemplarité en termes de remboursement, et à leur maintien dans le fichier des bénéficiaires des IMF. Ce recours à d'autres sources de financement explique les difficultés de remboursement du prêt par le bénéfice généré par le prêt. Pour Koloma Y. (2010) :

*« Il devient même difficile de récupérer le fonds de roulement. Des bénéficiaires sont tentés de se servir des ressources de la famille, qui restent déjà limitées, ou à prendre d'autres types de crédits (usuriers par exemple). Cette situation les conduira dans un processus d'endettement*

*cumulatif, et provoquera, à terme, l'arrêt des remboursements et celui des programmes. Dans ce cas, le programme qui aurait pour objectif de réduire la pauvreté et de sauver les femmes de l'emprise des usuriers, contribuerait alors à aggraver leur pauvreté ».*

Néanmoins, les tontines ont plusieurs limites tels que la non sécurisation des fonds, le manque de discrétion étant donné que le voisinage peut connaître cette source de financement, la fuite du tontinier avec toute la cotisation. Malgré ces faiblesses observées au niveau des tontines, les adhérentes aux prestations des IMF pratiquent l'épargne à domicile.

L'épargne est la part du revenu qui n'est pas utilisée ou investie dans une entreprise. C'est le fait de renoncer à une consommation immédiate pour l'effectuer dans le futur. Conservée à domicile, on peut parler d'épargne «domiciliaire », ou encore de thésaurisation monétaire lorsqu'elle est individuelle. C'est la mise hors du circuit économique, d'une partie de ses revenus. Cet argent en espèces, retiré du circuit économique ne peut de ce fait contribuer à l'essor économique du pays. Les bénéficiaires du microcrédit thésaurisent les bénéfices de leurs activités dans une caisse, quotidiennement, et en défalquent le montant à rembourser à la fin du mois. Cette organisation interne leur permet de respecter l'échéancier de paiement des créances. Mais comment réalise t-on cette thésaurisation ?

La thésaurisation ainsi présentée, est la seconde approche contributive au remboursement aisé du microcrédit par les femmes. Il s'agit d'une auto-organi-

sation des bénéficiaires dans le but majeur de ne pas « tomber dans l'impayé ». Pour les néo-classiques, le développement du système bancaire suffit à réduire la thésaurisation. Or, les banques sont concentrées le plus souvent dans les villes. Au Bénin, les institutions bancaires sont très éloignées des villages ou contrées reculées. De plus, réduire la thésaurisation à la bancarisation n'est pas possible sans la résolution des différents problèmes liés à l'illettrisme des masses, et à l'affluence aux guichets des banques. L'« épargne domiciliaire » peut alors être comparée à la thésaurisation hors des banques. L'épargne peut aussi être gardée sous l'oreiller, sous le matelas ou enterrée dans la chambre à coucher. Ce procédé présente l'avantage d'avoir l'épargne à proximité, sans autres dépenses pour y rentrer en possession. Il exclut le paiement d'un quelconque taux d'intérêt, avec le risque de vol, de l'utilisation des fonds avant le terme prévu.

Par ailleurs, l'épargne peut être mise en commun au sein des groupements. L'épargne de groupement est celle organisée par les bénéficiaires réunies au sein d'un même groupement, en caution solidaire. Elles s'organisent entre elles et s'entendent sur une échéance hebdomadaire, par quinzaine, ou suivant les jours de marché, pour collecter une partie de leur revenu. Au bout des quatre (04) semaines du mois, cette procédure leur permet de rembourser aisément les microcrédits, sans désagréments quelconque. Cette forme d'épargne n'est pas assortie d'intérêt. Elle est libre et engage tous les membres à la fois. Son avantage est essentiellement lié à sa proximité et à sa disponibilité sans procédures tracassantes parti-

culières comme : se déplacer sur une longue distance (aller à la banque, en assumer le transport...), perdre du temps (faire la queue à des guichets). En outre, les bénéficiaires adhérentes à cette forme de tontine courent le risque de se voir dépossédées des montants cotisés en cas de vol, ou d'intempéries comme l'incendie, l'inondation.

Dans une démarche prospective, quelles sont les aspirations économiques et sociales des femmes bénéficiaires de microcrédit à l'horizon 2037 ? Mieux, quelles sont les conditions préalables à l'amélioration des conditions de vie des femmes par le recours au microcrédit ?

*Aspirations économiques et sociales des femmes  
bénéficiaires de microcrédit*

Les aspirations des femmes relatives au microcrédit ont été recueillies et analysées grâce à la méthode d'analyse en profondeur de Gurvitch, qui s'étend sur les paliers Economique, Social, Politique, Culturel, et Technologique (ESPECT). Mais seuls les aspects économiques et sociaux ont été investigués dans cette recherche, et représentés dans le tableau 10.

**Tableau 10** : Aspirations économiques et sociales des  
femmes bénéficiaires de microcrédit

---

<b>Paliers</b>	<b>Aspirations</b>
<b>Economie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Augmentation du montant des microcrédits</li><li>- Minimisation du taux d'intérêt et du risque d'échec</li><li>Renouvellement rapide des microcrédits</li><li>-Autonomie financière</li><li>-Secteur financier dynamique et innovateur</li><li>-Perpétuité de l'octroi du microcrédit</li></ul>
<b>Social</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Valorisation de la femme</li><li>- Renforcement des capacités de gestion des AGR et Alphabétisation</li><li>- Justice sociale dans le choix des bénéficiaires et le remboursement des microcrédits</li><li>- Vie familiale harmonieuse avec des conditions de vie meilleures</li><li>- Libre circulation des personnes et des biens</li><li>-Adéquation entre la formation et l'emploi</li></ul>

---

*Source : Données de terrain, mars 2016- mai 2017*

A travers ce tableau, on remarque, sur le plan économique, que les femmes aspirent à une augmentation du montant de microcrédit. Pour elles, les sommes octroyées actuellement sont insuffisantes. Celles qui ont reçu un crédit de 20 000f ou 30 000f et qui investissent dans le petit commerce ont souhaité que ce montant puisse passer à 100 000 F au moins, ce qui leur permettrait de faire des dépenses d'investissement. Cette augmentation du montant doit être accompagnée selon elles d'une baisse du taux d'intérêt et par conséquent du risque d'échec. Les desideratas collectés ici révèlent que les femmes aspirent à une

diminution considérable du taux d'intérêt appliqué au microcrédit et la revue à la baisse des garanties pour les crédits individuels. Ceci favoriserait l'adhésion de nouveaux membres, bref de réels pauvres.

En outre, les femmes aspirent à un secteur financier dynamique et innovateur, en raison de la non satisfaction de tous leurs besoins par les IMF. Les différents services financiers ainsi que les différentes options qui leur sont proposés ne prennent pas toujours en compte leurs besoins stratégiques ou besoins non rentables économiquement. Ce constat se traduit d'ailleurs par le recours de ces femmes aux services de financement traditionnels dans lesquels elles semblent se retrouver mieux. De ce fait, elles souhaitent une disponibilité des IMF à leur octroyer de prêt, tant qu'elles ne sont pas encore en mesure d'assumer leurs besoins vitaux grâce à la somme de leurs bénéfices. Cette permanence de l'octroi devrait les aider à ne pas se retrouver sans ressources économiques ; ce qui implique une perpétuité de l'octroi du microcrédit.

Sur le plan social, les aspirations des femmes sont relatives à leur valorisation. Elles sont conscientes du rôle de la femme dans le développement et déplorent par là même leur faible promotion sociale. Elles souhaitent alors la reconnaissance sociale et la célébration de la femme béninoise et surtout de la femme non instruite, actrice anonyme mais incontournable du développement à la base. 85% des femmes rencontrées sont illettrées. Cette situation a des conséquences graves sur la gestion de leurs AGR

comme des faillites et des difficultés à rembourser les prêts effectués. Pour palier ces problèmes qui limitent leur solvabilité, elles souhaitent voir leurs capacités de gestion des AGR renforcées à travers des séances répétées de formation en langue locale. Ceci est d'autant plus important vu la compétitivité et la concurrence qui caractérisent aujourd'hui les échanges commerciaux.

Outre les crises traditionnelles qui secouent la cellule familiale, les femmes déplorent aujourd'hui les nouveaux conflits générés par l'avènement du microcrédit. En effet, beaucoup de foyers sont ébranlés par des désaccords et mésententes liés surtout à l'utilisation de l'argent. Ces femmes aspirent à un cadre familial paisible dans lequel elles peuvent compter sur leurs maris pour mener à bien leurs activités. Cela passe alors par une responsabilisation des conjoints qui laissent toutes les charges du foyer aux femmes.

La sécurité des personnes et des biens est une aspiration qui indique que le développement ne saurait être possible sans une libre circulation des acteurs et des biens. Cette liberté de circuler est relative à la corruption dont s'estiment victimes les bénéficiaires du microcrédit auprès des agents de douane pour traverser la frontière avec les pays voisins. De retour des achats en gros au Togo par exemple, les femmes bénéficiaires sont contraintes de corrompre financièrement les agents des douanes avant d'entrer sur le territoire national. Elles s'insurgent contre cette forme de corruption et souhaitent une amélioration par l'Etat.

Sur le plan de la sécurité de l'emploi, nombre d'informatrices ont souligné que le microcrédit leur permet d'assister leurs enfants qui étudient à l'université ou qui ont déjà fini les études sans trouver d'emploi. L'aspiration ici est relative à la garantie d'emploi pour les diplômés afin qu'ils ne soient plus une charge pour leurs familles, et partant, une source d'orientation du microcrédit, alors que des enfants à bas âge sont encore à la charge de ces mêmes bénéficiaires.

Enfin, la forte couverture en infrastructures de santé est le gage d'une prise en charge adéquate des soins de santé. Une bénéficiaire de microcrédit qui souffre d'affections doit trouver à proximité des formations sanitaires capables de bien la soigner. Un acteur malade ne peut jouer aucun rôle dans le développement de son pays. Cette forte couverture doit aller de paire avec la dotation en personnel qualifié et en équipement.

## **Conclusion**

Le microcrédit est, depuis la première décennie des années 2000, l'outil porteur des espoirs de la lutte contre la pauvreté, ou mieux, de l'amélioration des conditions de vie des femmes. Il contribue ainsi à l'autonomisation de la femme qui est appelée de ce fait, à diriger sa propre micro-entreprise. Pour y parvenir les défis à relever sont nombreux. Les IMF se responsabilisent dans la formation de la bénéficiaire afin de l'outiller convenablement. Cette perspective se trouve souvent confrontée à l'empowerment des

femmes, fruit de leur analphabétisme, ou leur faible niveau d'instruction. En conséquence, le microcrédit n'est pas géré convenablement et crée des dysfonctionnements sociaux.

Il favorise l'élargissement du secteur informel et la redéfinition des rôles en matière de développement. L'autogestion du microcrédit, dans son manque de rigueur, enlève les bénéficiaires dans l'informel. Les petites entreprises favorisées par le microcrédit ne sont pas structurées en raison de la petitesse des fonds et ne sont pas obligatoirement contraintes de payer les impôts et autres taxes.

Ainsi, la microfinance, secteur important dans l'économie sociale, favorise le financement du développement à la base à travers les activités des personnes de catégorie sociale inférieure, dans les milieux urbains comme ruraux. Des milliers d'emplois réguliers sont créés, et le statut de la femme s'est amélioré. Néanmoins, les défis de la lutte contre la pauvreté de la femme sont énormes ; et le microcrédit ne peut suffire à les relever. C'est pourquoi les femmes aspirent, aux paliers économique et social, à un bien-être individuel et collectif, d'ici l'an 2037.

## **BIBLIOGRAPHIE**

AFD, (2015), *L'AFD et l'inclusion financière : 25 ans d'engagement au service de la microfinance*. [www.afd.fr](http://www.afd.fr), consulté le 15/10/17

Agazzi I., (2009), « Le microcrédit est en passe de tuer les paysans indiens à petit feu », in *Le Courrier*, Entretien avec Ajoy Kumar. [www.lecourrier.ch/...](http://www.lecourrier.ch/) consulté le 25/10/2017

Attanasso M. O., (2004), *La question de genre dans le système des échanges multilatéraux*, [http://www.aidtransparency.org/at/images/obs\\_africain/\\_\\_\\_pol\\_commerce/ femme\\_commerce160304Benin.pdf](http://www.aidtransparency.org/at/images/obs_africain/___pol_commerce/ femme_commerce160304Benin.pdf), consulté le 20/07/2012

Biaou, G., (2005), *Dimensions économique et sociale du développement durable*, UAC/CIFRED, Centre des Publications Universitaires, Cotonou.

CAPAN, (2009), *La micro finance soumise à l'analyse parlementaire des politiques de réduction de la pauvreté, problématique de l'adéquation du cadre juridique*, Cotonou

Guérin, I., (2005), *La micro finance en Asie : entre traditions et innovations*, Karthala

Guérin I., Palier J., Prévost B. (2009), *Femmes et microfinance. Espoirs et désillusions de l'expérience indienne*, Paris, Éditions

des archives contemporaines & Agence universitaire de la francophonie, Collection Savoirs francophones, 102 p.

Hugon, P., Lelart, M. (2006), « De la finance informelle à la microfinance ». In: *Tiers-Monde*, tome 47, n°187, La santé mentale dans le rapport Nord-Sud. p. 673; [http://www.persee.fr/doc/tiers\\_1293-8882\\_2006\\_num\\_47\\_187\\_5679\\_t1\\_0673\\_0000\\_3](http://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2006_num_47_187_5679_t1_0673_0000_3) consulté le 25/10/2017

Labie, M., Lelart, M. & Montalieu, T. (2010). « Microfinance : le temps de la maturité ? », in *Mondes en développement*, 152, (4), 7-11.160p.

Lelart, M. (2015). Avant-propos. *Techniques Financières et Développement*, 119, (2), 5-8. <https://www.cairn.info/revue-techniques-financieres-et-developpement-2015-2-page-5.htm>.

Losson, Christian, (2007). « Le microcrédit n'est pas un levier fort du développement » Libération.fr, <http://www.liberation.fr...>, consulté le 28/10/2017

MEF, (2017), Microfinance, [www.finances.bj/thematiques/economie/microfinance](http://www.finances.bj/thematiques/economie/microfinance), consultée le 30/10/2017

Servet J-M, (2006), « Les limites du microcrédit », *Alternatives Economiques* n° 253 Accès abonnés : <http://www.alternatives-economiques.fr/...> consulté le 28/10/2017